

aux Nations Unies, une communication qui a, depuis, été publiée à titre de document du Conseil de sécurité. J'ai immédiatement demandé au représentant permanent de signaler à son gouvernement mes inquiétudes sérieuses et mes appels urgents à l'exercice de la plus grande modération. Une réponse formelle à cette communication a également été envoyée.

Le Conseil est également au courant des engagements à fournir une contribution volontaire, que j'ai déjà reçus de plusieurs gouvernements, ce qui assure l'appui financier nécessaire à la force des Nations Unies chargée de maintenir la paix à Chypre. Je sais gré à tous ces gouvernements de leur réponse rapide et généreuse.

Telle est la conclusion de la première déclaration. Le secrétaire général a formulé au Conseil de sécurité, à six heures ce soir, une nouvelle déclaration, ainsi conçue:

Depuis hier, tard dans la soirée, j'ai obtenu les assurances officielles et formelles de trois des gouvernements auxquels je me suis adressé en vue d'obtenir qu'ils envoient des contingents, annonçant que ces contingents seraient mis à notre disposition. Ces gouvernements sont: le Canada, l'Irlande et la Suède. En ce qui concerne chacune de ces parties, certaines conditions préalables ont été définies, et si elles n'ont pas été déjà remplies, elles pourront l'être, à mon avis.

Étant donné ces circonstances, je suis en mesure de déclarer que la force sera mise sur pied sans délai, et que ces éléments seront bientôt déployés à Chypre. En effet, un groupe de reconnaissance quittera ce soir le Canada pour Chypre.

L'honorable M. Brooks: Sauf erreur, l'honorable leader du Gouvernement a déclaré que dès que la résolution viendra de l'autre endroit, il en proposera l'adoption, et que j'aurai, à ce moment-là, l'occasion de dire quelques mots.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs, je suis très reconnaissant à l'honorable leader de l'opposition de la patience dont il a fait preuve toute la journée à ce sujet. Son aimable collaboration m'a beaucoup aidé. J'avais le sentiment qu'il serait utile aux honorables sénateurs d'entendre, dès maintenant, ces déclarations. Pour anticiper sur ce qui se passera un peu plus tard, il me semble qu'on gagnerait du temps en les consignait au compte rendu, et, quand le message arrivera de l'autre endroit, nous pourrions les débattre comme d'habitude.

Si cela convient à tous les honorables sénateurs, je proposerais de lever maintenant

la séance pour nous réunir à nouveau au son du timbre, vers dix heures.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

La séance est reprise à dix heures.

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, nous avons reçu des Communes un message ainsi conçu:

La Chambre des communes décide qu'il y a lieu que les Chambres du Parlement approuvent la participation d'un contingent canadien à la force internationale des Nations Unies à Chypre, et que cette Chambre l'approuve également.

Il est ordonné,...

Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a adopté une résolution approuvant la participation de forces canadiennes à la force internationale des Nations Unies à Chypre et demandant à Leurs Honneurs de s'unir à la Chambre pour approuver la même résolution en écrivant, dans les espaces laissés en blanc dans le texte de la résolution, les mots suivants: «Le Sénat et».

Le Greffier de la Chambre des communes,
Léon-J. Raymond.

Honorables sénateurs, quand ce message sera-t-il examiné?

L'honorable John J. Connolly: Avec la permission du Sénat, dès maintenant.

Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat, je propose, appuyé par l'honorable sénateur Brooks:

Qu'il y a lieu que les Chambres du Parlement approuvent la participation d'un contingent canadien à la force internationale des Nations Unies à Chypre;

Que cette Chambre l'approuve également; et

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté cette résolution et a inscrit dans les espaces laissés en blanc les mots «le Sénat et».

Honorables sénateurs, j'ai l'intention de faire une déclaration, qui va paraphraser la déclaration qui a été faite ce soir à l'autre endroit par le premier ministre, au nom du gouvernement; elle ne sera toutefois pas rédigée de la même façon, mais dans des termes qui, je crois, répondent aux exigences de notre assemblée.